

ÉLECTRICITÉ
**200 MILLIARDS DE DINARS POUR LE PROJET
D'INTERCONNEXION DU SUD**

Page 5

**DEMI-FINALES DE LA COUPE
D'ALGÉRIE DE FOOTBALL**

**LE TIRAGE
AU SORT AURA LIEU
AUJOURD'HUI**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4993 | Mercredi 17 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION**

**47 MORTS
ET 2017 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

Page 16

SAHARA OCCIDENTAL

POLISARIO MONTRE SON INTRANSIGEANCE

Page 2



**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
REÇOIT LE PRÉSIDENT SAHRAOUI**

**SEAL
SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'AGIRE**

Page 5

L'ACCÉLÉRATION DES CHANTIERS AADL AVANT LIVRAISON



**LE DG DONNE
DES INSTRUCTIONS
FERMES**

Page 4

SAHARA OCCIDENTAL

Polisario montre son intransigeance

Comme c'est le cas pour chaque mois d'avril de l'année, la question du Sahara occidental revient sur le devant de la scène de l'Organisation des Nations-Unis (ONU).

PAR KAMAL HAMED

Cette année encore le Conseil de sécurité de l'ONU s'apprête, dans quelques jours seulement, à passer en revue la situation dans ce territoire occupé et il sera notamment question du rôle de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

À cet effet les différentes parties concernées ont engagées d'ores et déjà les consultations préliminaires.

En tout cas le Front Polisario n'a pas attendu la réunion du Conseil de sécurité pour passer à l'offensive et expliquer, au menu détails, sa position et ses préoccupations.

C'est dans ce cadre que son représentant auprès de l'ONU et coordonnateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Omar s'est entretenu lundi, au siège du secrétariat des Nations unies, avec l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura.

La rencontre a porté sur la réalité et l'avenir du processus de paix parrainé par les Nations Unies au Sahara Occidental.

Sidi Omar a notamment expliqué en détail la position du Front Polisario à cet égard et souligné que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination est la seule



voie vers une solution pacifique, juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental. Le représentant du Front Polisario a, en outre, réaffirmé que le plan de règlement de l'Union Africaine (UA) et des Nations Unies, accepté par les deux parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, en août 1988, et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991), demeure la solution réaliste, raisonnable et consensuelle à la question de la décolonisation du Sahara occidental. Dans ce contexte, il a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures concrètes pour permettre à la MINURSO de mettre pleinement en œuvre son mandat tel que spécifié dans le Plan de règlement onusien et africain. Sidi Omar a également renouvelé la volonté de la partie sahraouie de continuer à travailler avec les Nations Unies et l'Union africaine dans le but de parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit entre la République sahraouie et le royaume du Maroc conformément aux buts et principes de la charte de l'ONU et de l'Acte constitutif de l'UA.

La partie sahraouie a, enfin, réaffirmé la détermination forte et inébranlable du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte

par tous les moyens légitimes, y compris la lutte armée, jusqu'à ce qu'il puisse atteindre ses objectifs non négociables de liberté, d'indépendance et de souveraineté sur tout le territoire sahraoui. Une position qui ne souffre d'aucune équivoque et qui vient rappeler l'opposition du Polisario aux manœuvres du Maroc. En effet la partie sahraouie a réitéré ainsi son refus catégorique de l'option d'autonomie que défend bec et ongles le royaume chérifien. Le Polisario a aussi rappelé les résolutions de l'ONU et de l'Union africaine acceptées par les deux parties

en conflit. L'on sait que le Maroc tente vaillamment de passer outre ces résolutions onusiennes en se disant être seulement prêt à accorder l'autonomie à ce territoire occupé tout en refusant, par conséquent, l'option de l'autodétermination du peuple sahraoui pourtant bel et bien énoncée dans toutes les résolutions onusiennes. Dans sa fuite en avant le Maroc a rappelé il ya juste quelques semaines ces mêmes positions devant Staffan de Mistura lorsque ce dernier a effectué une visite à Rabat.

K. H.

ACTIVITÉ MINISTÉRIELS Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur du Portugal en Algérie

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de la République portugaise, M. Luiz de Albuquerque Veloso, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie», indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les entretiens ont porté sur «l'évaluation des relations bilatérales et leurs perspectives d'avenir, à la lumière des prochaines échéances bilatérales, en vue de renforcer un partenariat économique fructueux entre les deux pays, conformément aux conclusions de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal en mai 2023», précise la même source.

Il a également été question de «la situation régionale et internationale actuelle, notamment l'agression israélienne incessante contre le peuple palestinien dans les territoires occupés», conclut le communiqué.

Le président de la République reçoit le Président sahraoui

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali.

La rencontre s'est déroulée en présence du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'armée Saïd Chanegriha et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Étaient présents également du côté sahraoui, le ministre conseiller chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, le chef d'Etat-major de l'Armée populaire de libération sahraouie, Mohamed El Ouali Akik et l'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Omar.

DIPLOMATIE

Chargé par le président de la République, Attaf effectue une visite de travail à New York

«Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, effectue, à partir de mardi, une visite de travail à New York pour participer à une série de réunions ministérielles sur la question palestinienne, en prévision de l'importante échéance attendue au

Conseil de sécurité concernant le dossier de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations Unies», indique un communiqué du ministère.

«M. Attaf devrait également participer à deux séances de débat de haut niveau au Conseil de sécurité sur le rôle des jeunes face aux défis sécuritaires dans la région méditerranéenne et le soutien

à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)», précise le communiqué. Parallèlement, le ministre participera à une réunion de l'Assemblée générale s'inscrivant dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux liés à l'accès de tous à l'énergie durable.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES :

La stratégie adoptée en matière de formation de l'ANP saluée



«Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, a mis en avant, mardi à Alger, la stratégie adoptée par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de formation», indique un communiqué du Conseil.

PAR LAKHDARI BRAHIM

DIPLOMATIE

Magramane reçoit le Secrétaire d'État au ministère des A.E de la République de Serbie

«Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounes Magramane, a reçu, mardi au siège du ministère, M. Goran Aleksic, Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de la République de Serbie, qui effectue une visite en Algérie, du 15 au 17 avril», a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de passer en revue «l'état des relations algéro-serbes, ainsi que les voies et moyens à même de renforcer davantage la coopération bilatérale dans les différents domaines de priorité pour les deux pays», a ajouté le document. Par ailleurs, les deux parties ont échangé leurs vues sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun», lit-on dans le communiqué.

R.N.

«**S**ous la supervision de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, et dans le cadre des Journées portes ouvertes organisées par le Conseil, un groupe d'étudiants stagiaires de l'Ecole supérieure militaire d'information et de communication a effectué, mardi 16 avril, une visite guidée au siège du Conseil», précisé le communiqué, ajoutant que «M. Goudjil a salué les efforts considérables de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), en termes de préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays.» Le président du Conseil a rappelé que «les vaillants moudjahidine ont adopté, après l'indépendance, l'appellation de «l'Armée

nationale populaire», afin que cette armée reste toujours liée à la nation et au peuple et avec une symbolique qui la distingue des autres armées de par le monde.»

Il a, également, salué la stratégie de formation adoptée par l'institution de l'ANP pour la préparation et la formation de cadres. M. Goudjil a souligné «le rôle stratégique» des médias, notamment en temps de guerre. Au cours de cette visite, le groupe d'étudiants stagiaires de l'Ecole supérieure militaire d'information et de communication a visité différents espaces et installations du Conseil, où il a reçu des explications détaillées sur l'histoire, la composante, les missions et le rôle de cette institution législative constitutionnelle.

L.B.

TRAFIC DE DROGUE

Un réseau tombe à Oran

«Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à neutraliser un réseau de narcotrafiants spécialisé dans l'acheminement, la propagation et le stockage de drogues, constitué de trois individus et à saisir une quantité de plus de 11 kilogrammes de cette substance illicite, ainsi qu'une somme d'argent issue de cette activité illicite», a-t-on appris, ce mardi de ce corps de sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles inhérente au trafic de drogues, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant des services de la police judiciaire (PJ) de

la Sûreté de wilaya d'Oran, a réussi à mettre hors d'état de nuire un réseau criminel impliqué dans une affaire de détention, de stockage et de trafic de drogue et à arrêter trois individus repris de justice récidivistes connus pour avoir été impliqués dans d'autres affaires similaires. L'opération a été menée sur la base de renseignements recueillis sur le terrain faisant état des activités des membres de ce réseau, qui utilisaient une habitation comme lieu de stockage des stupéfiants.

«Après procédé à la surveillance des activités des suspects et l'accomplissement des procédures judiciaires, sous la supervision du procureur de la

CRA Plus de 152.000 colis alimentaires distribués durant le mois de Ramadhan

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a affirmé, mardi à Alger, que plus de 152.000 colis alimentaires avaient été distribués aux familles démunies sur tout le territoire national, dans le cadre de la campagne de solidarité durant le mois de Ramadhan.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du CRA, Mme Hamlaoui a précisé que «la préparation de la campagne de solidarité du mois de Ramadhan béni a été couronnée par la distribution de 152.549 colis alimentaires distribués aux familles démunies et nécessiteuses sur tout le territoire national, sous la supervision des autorités locales et avec la contribution des comités locaux du CRA et des dons de nombreux donateurs et contributeurs économiques et des différentes associations nationales.» La présidente du CRA a rappelé, dans ce cadre, la mise en place de «226 restaurants d'Iftar, 82 points de distribution au niveau des autoroutes et des centres de garde et frontaliers et trois (3) tentes géantes offrant plus de 1.200 repas d'Iftar par jour à Bourached (Ain Defla), Oued Athmania (Mila) et Djebahia (Bouira), en sus du restaurant principal à la place du 1^{er} mai, avec la contribution des comités de wilaya d'Alger et de la commune de Sidi M'hamed.» L'intervenante a fait, par ailleurs, état d'opérations de circoncision collective organisées par le CRA au profit de 5.665 enfants, ainsi que des vêtements de l'Aïd pour les enfants issus des familles à faible revenu et des orphelins. Il s'agit de la distribution de 35.864 tenues et d'autres opérations de solidarité, à l'instar de l'offre de 1.960 draps et couvertures et plus de 40 tonnes de denrées alimentaires aux écoles coraniques durant le mois sacré, en plus de cadeaux pour enfants dans les hôpitaux. Selon Mme Hamlaoui, les opérations de solidarité de cette année «ont triplé comparativement aux précédentes opérations, et ce grâce au renouvellement qu'avaient connu les commissions de wilaya du CRA et à la contribution des bienfaiteurs.» Elle a en outre assuré que les programmes du CRA se poursuivent et engloberont l'équipement des salles de soins, la formation de détenus dans les établissements pénitentiaires et l'ouverture de trois nouveaux centres de prise en charge des enfants autistes.

R.N.

République près le tribunal d'Oran et la délivrance d'un mandat de perquisition, un plan a été mis en oeuvre ayant permis l'arrestation des trois trafiquants de drogues et la saisie de 11,5 Kg de kif traité», a-t-on fait savoir de même source. L'opération s'est également soldée par la saisie de 650.000 DA, trois véhicules et un motocycle que les narcotrafiants utilisaient dans leurs activités illicites. «Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause en vertu de laquelle ils seront déférés devant la justice», a fait savoir la même source.

R.N.

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Les structures
du secteur
garant
de la référence
religieuse
nationale**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, hier mardi à Alger, l'importance des structures du secteur (mosquées, écoles coraniques et zaouias) dans la diffusion du savoir et des connaissances liées à la Chariaa et de leur rôle en tant que garant de la référence religieuse nationale. Présidant l'ouverture d'une conférence scientifique, organisée à Dar el Coran "Ahmed Sahnoun", à l'occasion de la journée du savoir, sous le thème "l'importance de la mosquée, des zaouias et des écoles coraniques dans la diffusion du savoir, le rejet de l'ignorance et la contribution à la construction et à la protection des nations", M. Belmehdi a affirmé "l'importance des différentes structures du secteur dans la diffusion du savoir et des connaissances liées à la Chariaa et de leur rôle en tant que garant de la référence religieuse nationale".

M. Belmehdi a rappelé les qualités du cheikh Abdelhamid Ibn Badis, "considéré à juste titre comme le pionnier de la réforme en Afrique du nord", soulignant qu'"Ibn Badis ne s'intéressait pas seulement aux sciences de la Chariaa, mais œuvrait aussi à sensibiliser et à éveiller les consciences."

"Dans le cadre de la célébration de la journée du savoir, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a tenu à remettre un nouveau Coran psalmodié et enregistré, réalisé en partenariat avec la chaîne du Coran de la radio nationale", a ajouté le ministre, affirmant "la poursuite des efforts nécessaires au service du saint Coran."

Organisée par la direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la journée du savoir, la conférence a été ponctuée par des communications et interventions axées autour de "l'importance du savoir dans la construction de l'individu et de la société, le rôle des koutab et des zaouias dans la préservation du savoir durant la période coloniale et l'enseignement coranique en Algérie en tant que garant de la référence religieuse."

R.N.

L'ACCÉLÉRATION DES CHANTIERS AADL AVANT LIVRAISON

Le DG donne des instructions fermes

Avant le lancement de l'opération d'inscription au programme AADL 3, le DG de l'agence nationale de l'amélioration du logement a donné des instructions fermes aux responsables en leur exigeant une accélération des chantiers avec respect des délais des livraisons. Aucun retard ne sera toléré.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les différents directeurs régionaux de l'AADL ont reçu de nouvelles instructions concernant la mise sur pied des nouveaux logements AADL 3. Le DG Fouad Mokrani selon une source bien informée, a exigé de ces responsables « une livraison selon les délais de tous les logements ayant été achevé » en ordonnant le système de rotation 3*8 pour les prochaines réalisations à travers tous les chantiers dans les différentes wilayas. Il faut rappeler que les pouvoirs publics ont mis le paquet pour achever selon les délais impartis de tout le programme restant de l'AADL 2. Pour cela, le DG de l'agence nationale de l'amélioration du logement a mis en exergue l'importance de la mise en service de toutes les commodités à savoir le branchement des lignes de fibre optique, l'éclairage public et autres services publics tels que l'élec-



tricité et le gaz en coordonnant avec la Sonelgaz, l'Algérienne des Eaux, Algérie Télécom et les autres départements dont notamment les directions d'architecture et d'urbanisme afin de résoudre toutes les contraintes qui se présentent. Le DG de l'AADL a indiqué qu'il « n'accepterait aucun logement qui n'a pas été fini et aux normes de qualité, sachant que les logements AADL 2 seront tous prêts à la livraison à partir de l'été prochain. » Le premier responsable se conforme aux instructions du ministre de l'Habitat qui a menacé de sanctions tout retard sur les livraisons de logements finis allant jusqu'à la résiliation des contrats avec les promoteurs immobiliers et les entreprises de réalisation. Les entreprises de réalisation ayant été sélectionnées dans le cadre des offres du marché de commande publique, n'ont aucune excuse dans la conduite des réalisations, sachant que les matériaux de construction sont disponibles avec des coûts abordables. Une véritable course contre la montre est

enclenchée à partir de ce mois en attendant le démarrage des inscriptions sur le nouveau programme qui débiteront dès le mois de mai prochain. Au total, il s'agit de 460.000 unités à construire dans le cadre du logement promotionnel, social et le public locatif. Ce programme, un des plus ambitieux et inscrit dans le cadre de la loi de Finances 2024, compte juguler la crise de l'offre qui a été marquante durant une décennie.

F.A.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

**Augmentation
exceptionnelle
du débit internet
pour une durée
d'un mois**

«Algérie Télécom a procédé à une « augmentation exceptionnelle » du débit internet de ses abonnés pour une durée d'un mois, à compter du premier jour de l'Aïd el fitr et ce, à l'occasion du 21^e anniversaire d'AT», indique un communiqué de cette entreprise.

« Poursuivant sa politique de fidélisation envers ses clients, Algérie Télécom a le plaisir d'annoncer à ses abonnés une augmentation exceptionnelle du débit internet, pour une durée d'un (01) mois, coïncidant avec le 21^e anniversaire d'Algérie Télécom », précise la même source.

«Ainsi les abonnés à l'internet « Idoom Fibre » bénéficient d'une augmentation de débit internet qui passe respectivement de 15 Mbps à 50 Mbps, de 20 Mbps à 200 Mbps, de 50 Mbps à 300 Mbps, de 100 Mbps à 500 Mbps, de 200 Mbps à 500 Mbps et de 300 Mbps à 500 Mbps, alors que pour les clients « Idoom ADSL et VDSL » le débit passe de 15 Mbps à 20 Mbps», explique le communiqué d'AT.

S'agissant des abonnés disposant d'un débit de connexion de 100 Mbps, AT recommande « d'utiliser un routeur ou un répéteur wifi de catégorie Wifi 5 ou 6 et ce, pour une expérience wifi optimale. »

AT souligne que « cette mesure exceptionnelle témoigne de la gratitude d'Algérie Télécom envers ses clients fidèles et de son engagement continu à leur offrir la meilleure expérience possible en matière de connectivité internet ». Pour plus d'informations ou assistance, AT invite ses abonnés à consulter le site web www.algeriatelecom.dz ou contacter le service clientèle au numéro 12.

R.N.

MÉDÉA

**Rencontre sur le programme
d'économie sociale
et solidaire**

Une rencontre sur le programme d'économie sociale et solidaire (ESS) pour l'intégration économique durable des jeunes entrepreneurs a été organisée ce mardi à Médéa au profit de jeunes porteurs de projets, associations et artisans émergeant dans différents domaines d'activités.

Initiée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cette rencontre a été axée sur le développement de l'écosystème local de l'ESS. Elle est destinée à « informer les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets dans les activités incluses dans ce programme et comment prendre part à ces activités et les conditions pour bénéficier d'un accompagnement pour la conduite et la réalisation d'un projet », a expliqué le coordinateur du PNUD, Imadeddine Badra.

Il a indiqué que « la rencontre vise, aussi, à renforcer les compétences des acteurs et organismes intéressés par le projet qui va s'inscrire dans la démarche d'économie solidaire en les aidant soit, à réaliser des projets innovants, développer d'autres projets déjà en cours, ou d'assurer un soutien et une assistance technique aux activités de femmes au foyer. »

«Le programme ESS est ouvert à toutes

les catégories sociales et couvre une large gamme d'activités et de domaines susceptibles de bénéficier de l'appui assuré dans le cadre du développement de l'écosystème local de cette économie», a-t-il ajouté.

L'ESS « contribue à la promotion de l'emploi et à la lutte contre le chômage, en appuyant le développement des compétences au sein des petites et moyennes entreprises dans les wilayas ciblées », a fait savoir M. Badra.

« Un prix de l'innovation pour encourager la création de projet innovant, a été mis en place à la faveur de ce programme pour récompenser les projets ou les idées qui contribuent à matérialiser le concept d'économie sociale et solidaire », a souligné le coordinateur du PNUD.

À noter que la rencontre a vu la participation des responsables des organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, des organismes d'appui à l'emploi comme l'Agence de gestion du microcrédit (Angem) et de l'Agence de développement social (ADS), ainsi que les chambres de Commerce et d'industrie, de l'Agriculture, et de l'Artisanat et de représentants de plusieurs associations.

R.N.

ÉLECTRICITÉ

200 milliards de dinars pour le projet d'interconnexion du Sud

«Le coût du projet d'interconnexion du réseau électrique du sud du pays avec le réseau national est estimé à 200 milliards de dinars, et sera réalisé en monnaie locale via des entreprises publiques et privées algériennes», a indiqué ce mardi à Alger le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors d'un point de presse tenu en marge de la 28^e édition de la Journée de l'Énergie, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir, M. Arkab a fait savoir qu'il a été procédé aux premiers travaux de réalisation de ce grand projet visant à raccorder le réseau électrique du Nord à celui du Sud du pays, à travers un maillage intégrant tous les types d'énergies au bouquet énergétique national, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ce budget prévisionnel, souligne le ministre, sera entièrement en monnaie locale car l'ensemble des équipements nécessaires à la réalisation de ce réseau tels que les postes électriques, les pilonnes, les câbles électrique et les accessoires sont fabriqués en Algérie. «De plus, l'ensemble de la réalisation est confiée à des entreprises algériennes publiques et privées spécialisées», a-t-il ajouté. Selon M. Arkab, ce projet jouit de plusieurs atouts, dont un réseau national électrique «développé» avec des tensions différentes de transport et de distribution, ainsi que l'existence de 33 centrales destinées à alimenter les wilayas du grand Sud. Ce projet doit également accompagner le projet de mobilité vers le Sud, notamment ferroviaire, selon M. Arkab. Le raccordement vise aussi, a-t-il dit, à «ouvrir



d'autres horizons» en assurant l'interconnexion les pays du Sahel.

Loi sur l'électricité: une adaptation et non une refonte

Interrogé sur la loi sur l'électricité, le ministre a fait savoir qu'elle était en cours d'examen, précisant qu'il ne s'agissait pas d'une refonte mais d'une adaptation de la loi, prenant en compte l'intégration du renouvelable et la locomotion électrique. Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'hydrogène en tant que source d'énergie durable, le ministre a fait savoir que des projets expérimentaux sont en cours de mise en œuvre dans le but de maîtriser la chaîne de valeur productive d'hydrogène.

Parmi ces projets, M. Arkab a cité celui semi-industriel en cours à Arzew, au niveau de la wilaya d'Oran, avec une capacité de 50 MW. L'hydrogène produit à partir de ce projet doit être transformé en ammoniac et en méthanol au niveau des unités de production, selon le ministre. «Il s'agit à travers ce projet de hisser la qualification de nos cadres dans ces technologies. Par la suite, il s'agira de multiplier les projets liés à l'hydrogène vert», a-t-il expliqué, précisant que l'Algérie est engagée dans une «grande opération» avec des pays européens pour transporter l'hydrogène vert à partir de l'Algérie vers ces pays à travers un corridor regroupant l'Algérie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Tunisie.

C. A.

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un protocole d'accord avec la société suédoise Tethys Oil AB

«Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un protocole d'accord avec la société suédoise Tethys Oil AB, visant à concrétiser un partenariat dans le développement et l'exploitation des hydrocarbures», a indiqué un communiqué du groupe.

«La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de son P.-dg, Rachid Hachichi, du P.-dg de Tethys Oil AB, Magnus Nordin, ainsi que du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem», a précisé la même source.

Ce protocole d'accord traduit «la volonté des deux parties à concrétiser un partenariat pour l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures des zones d'intérêts d'El Hadjira II et d'El Hatad II», selon le communiqué.

ÉNERGIE

Élaboration d'un modèle énergétique national à vision prospective

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, mardi à Alger, que «son secteur s'attelait à élaborer un modèle énergétique national à même de tracer une vision prospective en matière de sécurité et de transition énergétiques.»

M. Arkab intervenait lors des travaux de la 28^e Journée de l'Énergie, coïncidant avec la célébration de la Journée du Savoir, sous le thème «Pour un modèle énergétique plus flexible à l'horizon 2035», en présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du Conseiller auprès du président de la République chargé de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Amine Mazouzi, du Commissaire aux Énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), Noureddine Yassaa et du P.-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal. «Le secteur de l'énergie s'attèle actuellement à l'élaboration d'un modèle énergétique national avec la contribution et la participation d'experts de tous les secteurs consommateurs d'énergie, tous types confondus, à même de tracer une vision prospective des différents scénarios futurs», a souligné M. Arkab.

Cette vision prospective concerne particulièrement la transition énergétique, via l'introduction des énergies renouvelables (EnR) dans le mix énergétique, mais aussi l'efficacité énergétique dans les secteurs énergivores, à l'instar des secteurs de l'habitat, des transports et de l'industrie. L'étude des débouchés de ce modèle énergétique permettra d'élaborer une feuille de route aux moyen et long termes, visant essentiellement à réaliser la sécurité énergétique et à

définir le mode idoine pour une transition énergétique «fluide», en tenant compte de toutes les potentialités naturelles et des infrastructures nationales, en sus de la définition des mesures en termes de compétence énergétique, à travers l'introduction de solutions innovantes.

Le ministre a affirmé, en outre, la grande importance, accordée par son secteur au développement de la technologie de l'hydrogène propre, rappelant la mise en place d'un plan d'action inclusif, à commencer par la mise en place de cadres organisationnel, normatif et institutionnel adéquats, le développement du capital humain, la définition des mesures incitatives et la coopération internationale au titre de la transition technologique.

Il a cité, dans ce sens, l'exécution de projets expérimentaux de maîtrise de la chaîne de valeur de production de l'hydrogène, ainsi que les démarches en cours dans le cadre du partenariat avec l'Europe, notamment avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, pour concrétiser le projet de pipeline «South2 Corridor» pour le transport de l'hydrogène, «un projet ambitieux exigeant un partenariat entre Sonatrach et de grandes firmes européennes, pour sa réalisation aux fins de relier les deux continents et de promouvoir la sécurité énergétique de la région.»

De son côté, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, a mis en avant les efforts de son secteur pour adopter le principe de pérennité des activités économiques, en se basant sur la numérisation et en encourageant l'émergence des projets de jeunes dans les domaines liés aux énergies renouvelables et de lutte contre les changements climatiques, l'eau, la mobilité et la

biotechnologie. Mme Dahleb a insisté, dans ce sens, sur l'impératif d'utiliser de nouvelles formes d'énergie et des technologies de distribution en développant des systèmes intelligents permettant de réduire les émissions de carbone, soulignant que «la stratégie du secteur reposait sur le soutien à l'innovation, l'expansion des domaines de la recherche scientifique et de la formation, ainsi que la promotion de la coopération internationale avec des pays leaders dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.» Elle a, également, rappelé l'importance de réaliser une intégration avec d'autres secteurs économiques, notamment les secteurs des transports, de l'industrie, du logement et de l'agriculture, afin de créer des opportunités d'emploi durables et de la valeur ajoutée, et ce, conformément à une feuille de route visant principalement à garantir le déploiement progressif des différentes formes d'énergies renouvelables. Lors de cette rencontre, Pr. Chemseddine Chitour, qui a supervisé l'organisation de cet événement, a souligné «l'importance de diversifier les sources d'énergie en fonction des ressources disponibles dans chaque pays, en tenant compte des risques du changement climatique mondial.»

Dans le souci de rationaliser la consommation d'énergie, Pr. Chitour, membre du Conseil de la nation et ancien ministre des Énergies renouvelables, a appelé à intensifier les efforts pour sensibiliser les citoyens et les encourager à adopter l'esprit de «citoyenneté environnementale», en focalisant particulièrement sur les jeunes au niveau des établissements éducatifs.

R.N.

SEAAL

Signature d'une convention de partenariat avec l'AGIRE

Une convention a été signée, mardi à Alger, entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans le but de renforcer la coopération entre les deux parties, notamment en matière de numérisation. La convention a été signée par la directrice générale de l'AGIRE, Lamia Lehtihet, et le directeur général de la SEAAL, Lyes Mihoubi, et ce, en marge de la cérémonie de distinction des lauréats de la 4^e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'Agence. Cette convention vise à consolider le partenariat entre les deux parties en vue de développer les services électroniques et de généraliser l'utilisation des moyens numériques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Une autre convention a été signée entre l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (relevant de l'AGIRE) et l'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion d'Oued El Harrach aménagé (ECOLOH). Elle a été signée par le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam, Mehdi Oggad, et le directeur général de l'ECOLOH, Mohamed Adlene Louahab. La convention porte sur la coopération et la coordination technique, médiatique et en matière de sensibilisation entre les deux parties pour la préservation de l'environnement et de la ressource hydrique, à travers des activités récréatives, sportives et scientifiques, selon les explications fournies.

La cérémonie a été marquée par la distribution des prix aux trois lauréats de la 4^e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'AGIRE. Les trois lauréats sont issus des wilayas de Tipasa, Laghouat et El Bayadh. Lancé par l'AGIRE durant le mois de Ramadhan, en partenariat avec la chaîne coranique de la télévision publique, pour encourager les nouvelles générations à valoriser et à préserver cette ressource vitale, le concours a vu la participation de 210 candidats, âgés entre 5 et 16 ans.

R.N.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE (IATF) D'ALGER 2025

Un riche programme au menu

La 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger en septembre 2025, constituera un espace important pour renforcer la coopération et favoriser l'investissement et le commerce intra-africain, grâce à un programme riche et à des événements variés.

Outre une exposition commerciale qui verra une participation massive d'entreprises de production et de services, l'IATF prévoit aussi l'organisation d'un forum sur l'investissement et le commerce qui focalisera sur les potentialités dont regorge le continent africain afin de promouvoir son intégration économique, au vu des immenses ressources dont disposent les pays africains. Cette manifestation économique d'envergure, qui se tiendra au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger du 4 au 10 septembre 2025, verra l'organisation de différents événements, notamment une foire des industries créatives et culturelles, ainsi que des rencontres d'affaires bilatérales regroupant des hommes d'affaires et des investisseurs de tout le continent, selon une présentation faite à l'occasion de la cérémonie de signature par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la convention portant organisation de l'IATF, présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Parmi les événements les plus attendus dans le cadre de cet événement économique continental, figure l'or-

ganisation du Salon africain de l'automobile (AAS) parallèlement à un forum sur l'industrie automobile dans le continent, en sus d'une foire commerciale numérique qui se tiendra sur des plateformes virtuelles. Le programme de l'IATF prévoit, également, l'organisation d'une Journée dédiée à la diaspora africaine pour examiner les perspectives de renforcement de la contribution des compétences africaines à la promotion du développement dans tous ses aspects sur le continent et pour renforcer la communication entre cette diaspora et leur mère-patrie. Selon les organisateurs, l'édition d'Alger sera la plus importante en termes de participation, d'impact et d'accords de partenariat commercial et d'investissement devant être concrétisés, comparé aux précédentes éditions. La précédente édition de la Foire, organisée l'année écoulée en Egypte, a connu la signature d'accords d'une valeur globale dépassant 43 milliards USD, selon Afreximbank, avec la participation de 1.600 exposants représentant 75 pays et la présence de près de 25.000 visiteurs. L'Algérie a participé à la manifestation depuis sa 1re édition en 2018, d'autant qu'elle a enregistré, lors des trois éditions, une présence durable et distinguée en termes de nombre et de qualité des entreprises exposantes, voire même en termes de la superficie d'exposition, ce qui l'a habilitée à décrocher successivement lors des deux éditions de Durban et du Caire, le meilleur stand et meilleur stand innovateur", selon le directeur général de la Société algérienne des foires et expositions "Safex", Karim Boukadoum. Le responsable a mis

en avant, lors de la cérémonie de signature, l'accord portant organisation par l'Algérie de l'IATF, ajoutant que le Palais des expositions avec ses stands et ses différentes structures et avec la dynamique qu'il connaît à travers l'accueil et l'organisation de près de 50 manifestations nationales et internationales qui drainent plus de 3,5 millions de visiteurs, en sus du projet d'extension et de renouvellement en cours de ses structures, "se veut le meilleur lieu à même d'abriter un événement de cette envergure et de cette importance". Le dossier de l'Algérie pour l'organisation de cette manifestation économique continentale a été retenu en novembre 2023, après l'évaluation positive faite par la Commission de l'Union africaine (UA) concernant les infrastructures de base dont dispose l'Algérie pour abriter l'évènement et ce, lors de la visite d'une délégation de la Commission en Algérie en juin 2023. Organisée par Afreximbank, en partenariat avec la Commission de l'UA et le Secrétariat de la ZLECAF, cette Foire commerciale intra-africaine biennale vise à augmenter le volume des échanges intra-africains et à présenter les opportunités et les atouts majeurs qu'offre le continent africain en matière d'investissement.

Tenue à Alger de la 1re session du Conseil consultatif de l'IATF

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a coprésidé avec le président du Conseil consultatif de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), Olusegun Obasanjo, ancien

président de la République fédérale du Nigeria, la première session du Conseil consultatif de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) 2025, en présence du secrétaire général (SG) de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), Wamkele Mene, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Le projet d'ordre du jour et le projet du procès-verbal des 8e et 9e réunions du Conseil consultatif ont été examinés lors de cette rencontre. Il a été également question de l'examen des prérogatives du Conseil consultatif de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue à Alger, ajoute la même source.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Examen du développement de la coopération algéro-biélorusse

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Sergueï Aleïnik, avec lequel il a abordé les opportunités de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'industrie et de la production pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République de Biélorussie en Algérie, Sergei Terentiev, les deux parties ont évoqué "la nécessité de développer les domaines de coopération, notamment en matière de fabrication de tracteurs et de bus, et d'industrie mécanique, toutes filières confondues, conformément aux instructions du président de la République relatives à la relance de ce secteur vital, outre l'orientation vers les industries lourdes, la République de Biélorussie étant un pays développé dans ce domaine", a ajouté la même source. Les deux parties ont discuté également des projets de coopération dans le domaine de la production pharmaceutique. A cet effet, le ministre a appelé à "une plus grande coopération dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la fabrication des médicaments destinés aux maladies chroniques".

Le ministre a également appelé à la création d'une commission mixte avant fin mai, pour évoquer les domaines de coopération et l'échange des expertises.

De son côté, le ministre biélorusse des Affaires étrangères a mis en avant "la place privilégiée dont jouit l'Algérie en Afrique, l'érigeant en partenaire actif et stratégique pour la République de Biélorussie, en vue de s'orienter vers la fabrication et l'exportation vers les pays africains".

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE/START-UP

Les efforts de l'Algérie dans l'appui de l'innovation présentés

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, a exposé, lundi à Genève (Suisse), les multiples efforts de l'Algérie en matière d'appui à l'innovation et à la technologie sur le double plan national et africain, rappelant les différentes politiques gouvernementales lancées en faveur de l'entrepreneuriat et des talents, selon un communiqué du ministère.

Cet exposé a été présenté lors de la réunion ministérielle tenue en marge des travaux de la 27e session de la Commission des Nations unies pour la science et la technologie au service du développement (CSTD) à laquelle participe M. Oualid, à l'in-

visitation de la Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Rebeca Grynspan, en présence de représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé, a précisé le communiqué. La réunion ministérielle a porté sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la consolidation du plan 2030 et l'éradication de la pauvreté en temps de crises, a ajouté la même source.

La Conférence se veut un forum pour la planification stratégique, le partage des expériences, la prévision des tendances critiques dans les domaines clés, à savoir l'économie,

l'environnement et la société et la présentation des technologies émergentes. La CSTD propose dans sa 27e session deux principaux thèmes, en l'occurrence "Données pour le développement" et "Coopération mondiale en matière de science, de technologie et d'innovation pour le développement".

La Commission examinera également les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du "Sommet mondial sur la société de l'information" aux niveaux régional et international, outre la présentation d'exposés sur les politiques gouvernementales en matière de science, de technologie et d'innovation.

FORMATION PRÉSENTÉE PAR LE DOCTEUR BACHIR AMMOUDEN

L'hypnothérapie pour panser les douleurs de l'âme et du corps

Le Syndicat national algérien des psychologues du bureau de Tizi-Ouzou (SNAPSY) a organisé une session de formation du 24 au 27 février 2024 relative à l'hypnothérapie. Cette rencontre a été animée par le Dr Bachir Ammouden, titulaire d'un Doctorat professionnel en développement humain à l'université du Maryland aux USA et d'autres diplômes obtenus dans la même filière : développement personnel et programmation neuro linguistique, praticien en hypnose, praticien en hypnose instantanée, initiation à l'hypnose Elmanien, hypnose analgésique et gestion de la douleur.

Par OURDA AIT ALI

Environ une vingtaine de psychologues cliniciens et orthophonistes de différentes structures de santé de la région à savoir : CHU, CSP EPH, EPSP, ont bénéficié de cette formation. La première journée du séminaire a été dédiée à la théorie. Le conférencier y a exposé des travaux de recherches scientifiques référencés en la matière.

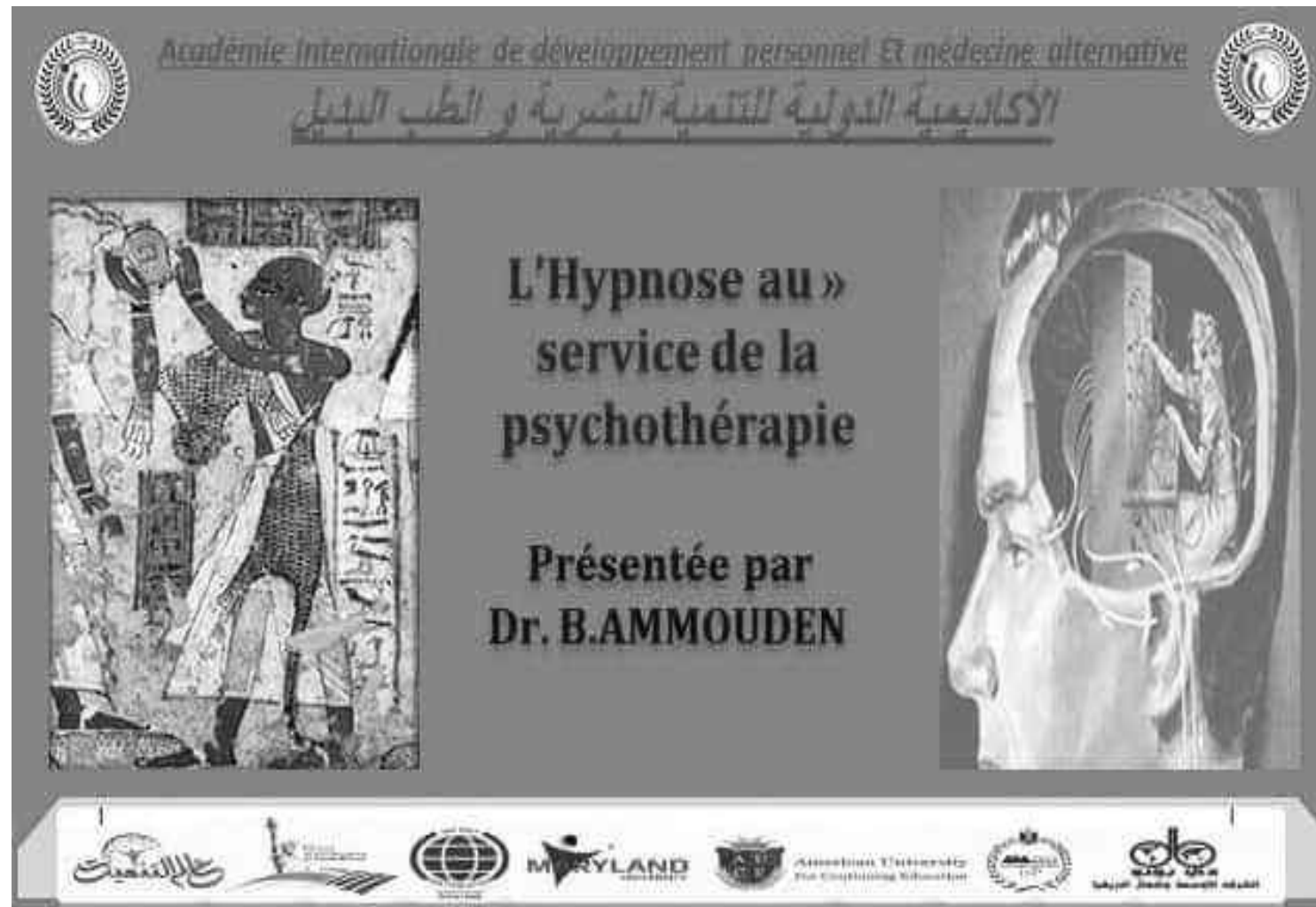
La deuxième journée a été consacrée à la pratique relative aux techniques thérapeutiques à adopter par rapport au patient. Cette deuxième journée a été enrichie par la démonstration sous forme de vidéo de certains résultats des techniques (cas guéris) pris en charge antérieurement par le conférencier.

Enfin, la troisième journée a été dédiée à la pratique des différentes méthodes de l'hypnothérapie, allant de la simple relaxation à la suggestion analgésique.

Le spécialiste en hypnothérapie a bien voulu nous parler de cette méthode pratiquée depuis la nuit des temps. Cependant, elle demeure pour certains une source de controverses faute d'informations précises, selon le conférencier. Ce dernier œuvre, néanmoins, à lever les équivoques.

Dr Bachir Ammouden a bien voulu nous accorder cet entretien. Suivons-le :

Midi Libre : Pourriez-vous Dr Bachir Ammouden nous présenter



dans les grandes lignes ce qu'est l'hypnothérapie ?

Dr Bachir Ammouden : La pratique de l'hypnothérapie existe déjà depuis l'Antiquité. Elle n'a jamais cessé d'évoluer au fil du temps jusqu'à atteindre ses véritables lettres de noblesse grâce au psychiatre américain Milton Erickson. En effet, les travaux de ce psychiatre ont permis d'améliorer l'efficacité de l'hypnothérapie. De par cette approche, on obtient des guérisons cliniques, rapides, contrairement à la cure psychanalytique laquelle nécessite plusieurs séances pour aboutir à un même résultat éventuel.

Vous avez également parlé de « la thérapie par relaxation profonde et suggestion (TRPS) » ; est-ce une autre appellation qui fait référence à l'hypnothérapie ?

En 1841, James Braid a inventé le terme "hypnose" pour décrire un état qu'il pensait être lié au sommeil et pour le distinguer du magnétisme animal à l'époque.

Cependant, des études ultérieures n'adhèrent plus à cette théorie et la TRPS est, toutefois, un état de relaxation et de modification de conscience provoquées par l'imagination induite

par des suggestions bien définies d'où sa nouvelle appellation. Dans ces conditions, l'accent est mis sur l'adjectif "profond" pour souligner l'importance d'atteindre un état de dissociation entre le conscient et le subconscient, essentiel dans le traitement des troubles psychiques ou psychosomatiques. En l'occurrence, cette approche se démarque des autres méthodes thérapeutiques tels que la sophrologie, le training autogène de Schultz et l'hypnose conversationnelle qui se concentrent davantage sur la modification des pensées et des comportements au niveau conscient. En revanche, la TRPS explore les profondeurs de l'esprit humain pour agir sur les racines des troubles ouvrant ainsi des perspectives nouvelles et efficaces dans le domaine des thérapies comportementales et cognitives modernes.

Quelles sont les indications de l'hypnothérapie ?

Il faut savoir tout d'abord qu'il existe différentes méthodes pour pratiquer l'hypnose.

De manière générale, on fait appel à l'hypnose dans plusieurs domaines à savoir : traitement des troubles psychologiques, voire psychosomatiques

et également en hypno analgésie. Concernant cette dernière, je prendrai l'exemple du Professeur Kamel Daoudi, chirurgien à Tizi-Ouzou, qui pratique des interventions chirurgicales de la thyroïde sous hypno sédation, autrement dit l'hypnose en anesthésie. Depuis 2015 à nos jours, ce praticien a réalisé environ 500 opérations par cette méthode. L'hypnose peut également intervenir en obstétrique pour faciliter le travail de l'accouchement en diminuant la douleur.

On procède également par hypno thérapie pour mieux surmonter un deuil, un sentiment d'abandon, une anxiété, un regret refoulé, une culpabilité, un traumatisme et pour reconstruire aussi l'estime de soi... Enfin, la pratique de l'hypnose peut intervenir dans le sevrage vis-à-vis de l'addiction pour certains produits nocifs à la santé (tabac, stupéfiants...).

En tout état de cause, il est indéniable que l'hypno thérapie donne des résultats probants surtout en matière de traitement de la douleur où j'ai atteint 90% de réussite.

Cependant, l'hypno thérapie est contre-indiquée dans le cas des troubles obsessionnels compulsifs (TOC), de la schizophrénie, les troubles psycho-



tiques ou toutes autres maladies psychiatriques.

Comment est pratiquée cette technique ?

Pour pratiquer une séance d'hypnose, le patient doit faire preuve de beaucoup d'imagination.

En effet, l'hypno thérapie est un soin qui intervient par l'imagination.

Au demeurant, le principe du praticien est d'émettre des messages positifs afin d'accéder directement à l'inconscient du sujet pour le libérer de ses blessures du passé.

Car comme il est bien connu, c'est au niveau du plus profond de l'inconscient que sont refoulés des événements traumatisants. Je rappellerai ici que la personne reste éveillée lors de la séance, elle est consciente. La séance peut durer une heure et se réalise généralement en trois temps : Première étape, l'induction qui permet d'aider la personne à entrer en état de transe.

Lors de la deuxième étape, le praticien intervient par des suggestions en agissant ainsi directement sur l'inconscient. En vue d'un diagnostic d'un soulagement la douleur ou pour surmonter certains traumatismes impactant négativement le quotidien de la personne prise en charge.

La troisième étape assure le retour à l'état de conscience. Ainsi la personne est enfin libérée de ses maux.

Qui est habilité à pratiquer cette spécialité ?

De prime abord, je dois dire que l'hypnothérapie comme son nom l'indique se différencie largement de l'hypnose de spectacle pratiquée à des fins de divertissement, alors que l'hypnose thérapeutique doit être pratiquée par des personnes compétentes y compris des médecins ou psychologues cliniciens formés à cet effet.

Comment se déroule la consultation ?

Dès lors où la personne se présente à la consultation de son plein gré, bien entendu, après avoir donné son consentement, le thérapeute lui explique les tenants et les aboutissants de l'hypnose thérapeutique. Il fait une anamnèse pour connaître les antécédents du patient, comprendre de quoi il souffre, l'origine de sa douleur, de ses angoisses...

Il interrogera le patient sur ses traitements antérieurs et actuels. Il lui demandera s'il ne souffre pas de maladies chroniques qui contre-indiquent l'hypnothérapie telles que

l'hypertension artérielle ou autre maladies cardiovasculaires.

Une décision est alors prise d'un commun accord patient/thérapeute selon le trouble à traiter.

Enfin, on fixera le nombre de séances à effectuer. Il s'agira d'une, deux, voire plusieurs séances selon le cas. Toutefois, la première séance peut-être la plus longue.

Peut-elle avoir des effets non désirables ?

Cette technique ne représente aucun risque lorsqu'elle est pratiquée par un hypnothérapeute compétent. Comme nous l'avons expliqué, l'hypnose intervient au niveau de l'inconscient et peut faire resurgir des traumatismes longtemps refoulés. C'est une plaie qui s'ouvre d'où la nécessité de la soigner immédiatement. Dans le cas contraire, la personne va rester figée sur ses souvenirs douloureux. Aussi, la prudence et le pouvoir de suggestion du thérapeute sont de mise.

Est-ce que toute personne peut être hypnotisée ?

Oui, mais certaines personnes peuvent montrer des résistances. En vérité, tout le monde peut être hypnotisé.

Cependant, il faut savoir que tout ce qui peut être réalisé lors d'une séance avec un hypnothérapeute dépend entièrement de la volonté du patient. Certaines personnes, en effet, n'y adhèrent pas, par peur de subir une perte de contrôle lors de l'état de transe en hypnose.

Quel est votre souhait en ce qui concerne cette technique en Algérie ?

D'abord, je dois dire que l'hypnothérapie ne peut pas se substituer à la médecine conventionnelle et mon souhait est que l'hypnothérapie vienne en complément de la médecine conventionnelle. Cette méthode offre l'avantage d'un meilleur traitement, efficace et rapide. L'objectif est, donc, que les médecins, les psychiatres, les psychologues la pratiquent dans un cadre bien réglementé. En d'autres termes, elle sera pratiquée par des thérapeutes compétents.

Est-ce que l'hypnothérapie est accessible financièrement au citoyen lambda ?

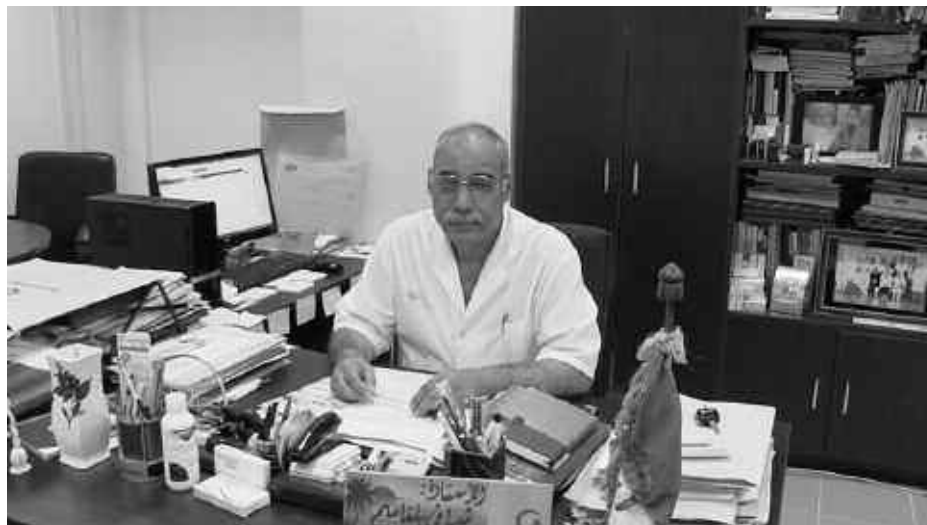
Justement non, c'est pour cela que je lance un appel aux pouvoirs publics pour codifier de manière homogène les tarifs des séances.

Que pense le professeur Belkacem Chafi, spécialiste en santé neuro émotionnelle ?

Le Professeur Belkacem Chafi, gynécologue, cancérologue et spécialiste en santé neuro émotionnelle est très favorable à l'hypnothérapie clinique. Ce spécialiste, invité à cette conférence, s'est dit satisfait quant au déroulement des travaux y afférents.

Etant lui-même versé dans la prise en charge globale du patient, autrement dit, pratiquant une médecine intégrative qui prend en compte l'état de santé du patient dans toutes ses dimensions (douleur physique et détresse morale des personnes souffrant de cancers), ce spécialiste bien connu a d'ailleurs créé une unité de soins de support en psychologie et autres méthodes neuro émotionnelles au niveau des unités de soins de l'EHU d'Oran.

Ce gynécologue a, donc, recruté de jeunes psychologues pour apporter



réconfort aux femmes atteintes de cancer. Cependant, il avait toujours déploré l'absence de formation en hypnothérapie chez ces jeunes psychologues recrutés chargés de la prise en charge de ces patientes et qui, par conséquent, se trouvaient très impactées par la douleur du cancer. Pour cela, et eu égard au volume de travail, il s'est avéré que les thérapeutes elles-mêmes souffrent de

burn-out. Face à ce paradoxe, il a organisé des formations de sessions de gestion de stress et d'hypnothérapie afin de soigner les thérapeutes du service. Il a fait appel à des spécialistes de l'université de Belgique et de psychiatres algériens prenant en charge d'ailleurs, non pas seulement les psychologues du service de gynécologie obstétrique mais également ceux et celles des différents services

de l'EHU. Le Pr Chafi est particulièrement satisfait de constater les résultats probants de cette expérience (cf, mensuel, Santé Mag, n°13, janvier 2013.)

C'est dans cet objectif d'ailleurs que le professeur estime que pour offrir plus de chances de guérison aux patients souffrant de douleur, qu'elle soit physique ou morale, la présence d'un hypnothérapeute est souhaitable dans les centres de traitement de douleurs en cancérologie. Il proposera donc à cet effet de travailler en réseau et en pluridisciplinarité : psychiatre, orthopédiste, rhumatologue, cancérologue, médecins généralistes, psychologues... pour un but commun, à savoir une prise en charge optimale du patient. Enfin, il est à noter que l'assistance a beaucoup apprécié les interventions pertinentes du Pr Belkacem Chafi lors de cette formation dans les maladies psychosomatiques chez la femme et particulièrement dans son intervention dans la psycho-neuro immunologie. Ce qui a apporté une valeur ajoutée à la conférence.

Mme Nacima Ouchaou, psychologue clinicienne, souhaite le renforcement de la formation continue

Mme Ouchaou Nacima, présidente du Syndicat national des psychologues du bureau de Tizi-Ouzou, fera savoir que son Syndicat œuvre déjà depuis une vingtaine d'années. « Il y a beaucoup d'acquis sur le plan socioprofessionnel, certes », dira-t-elle, mais il reste encore à faire notamment en matière de formation. La psychologue estime que la formation offerte de nos jours est caduque et de trop courte durée. Et de préciser que son association syndicat revêt en plus de son revendicatif un caractère intellectuel qui se penche beaucoup sur la formation.

« Au sein de notre bureau syndical, fera savoir notre interlocutrice, nous faisons en sorte d'organiser des sessions de formations. Ceci, au bénéfice

de nos adhérents eu égard à l'insuffisance qualitative du programme de formation reçu pendant notre cursus à l'université. »

En effet, Mme Nacima Ouchaou ajoutera qu'au niveau de l'architecture pédagogique du master de psychologie clinique, le volume horaire impartit à la pratique thérapeutique est très faible. Ce qui fait que sur le terrain professionnel, nous nous sentons par moment démunis et dé-professionnalisés, donc un problème de compétence se pose alors. En outre, au plan théorique, nous sommes en déphasage par rapport aux avancées scientifiques actuelles.

Ainsi, Mme Ouchaou et son équipe de psychologues cliniciens ne ménagent aucun effort pour améliorer leur com-

pétence et leur connaissance. Aussi, la présente formation ayant pour thème la thérapie par hypnose animée par le Docteur Bachir Ammouden s'inscrit dans ce cadre. « Notre but est d'apprendre la technique de l'hypnose pour s'en servir dans notre pratique de psychologue. »

En l'occurrence, l'hypnothérapie clinique, soulignera la psychologue, a donné des résultats probants dans la prise en charge de patients dans le sevrage tabagique et de stupéfiants et addiction en général ce qui rend l'importance de sa maîtrise aujourd'hui plus que nécessaire.

« Bien que nous soyons quelque peu initiés dans les grandes lignes à cette forme de thérapie, il est indéniable, avancera Mme Ouchaou, que la for-

mation de ces trois jours nous a apporté des mises à jour en la matière. Effectivement, le conférencier de par son talent pédagogique et sa clarté a su captiver l'attention de l'assistance. » La technique fut enseignée de manière très claire

Mme Ouchaou estime que l'hypnothérapie clinique a toute sa place de nos jours dans la prise en charge médicale psychologique des patients. Elle intervient dans plusieurs domaines thérapeutiques et notamment dans le sevrage tabagique et pour traiter l'addiction à la toxicomanie. Nous devrions absolument la pratiquer dans les centres de soin en addictologie en support aux traitements médicamenteux, conclura Mme Nacima Ouchaou.

Bio express du Dr Bachir Ammouden

Diplôme dans la filière : 2018 - 2021

- Doctorat professionnel en Développement humain, (Université du Maryland, USA).
- Diplôme de recherche scientifique accrédité par l'autorité allemande d'accréditation (DAKKS).
- Diplôme de praticien en programmation neurolinguistique accrédité par l'autorité allemande d'accréditation (DAKKS)
- Diplôme d'études islamiques (International Future Builders Academy Égypte)
- Diplôme de praticien en hypnose (International Future Builders Academy, Égypte)
- Diplôme de Praticien en Hypnose instantané (Centre Power Création

Algérie)

- Diplôme d'initiation à l'hypnose Elmanien (Dave Elman Institute of Hypnosis USA (DEHI).
- Diplôme d'initiation à l'hypnose Elmanien (Dave Elman Institute of Hypnosis France DEHIF).
- Diplôme d'hypnose analgésique et gestion de la douleur (Institut NEOLYS France)
- Diplôme Coach de vie accrédité par l'Autorité allemande d'accréditation (DAKKS)
- Diplôme de praticien en thérapie par ligne du temps accrédité par l'autorité allemande d'accréditation (DAKKS)
- Diplôme TOT, accrédité par l'Organisation générale égyptienne de normalisation et de qualité (EOS).

- Diplôme de praticien en conseil familial (accrédité par l'Organisation générale égyptienne pour la normalisation et la qualité EOS)
- Diplôme de praticien en conseil pédagogique (accrédité par l'Organisation générale égyptienne pour la normalisation et la qualité EOS)
- Expérience professionnelle dans la filière---
- Fondateur de l'Académie Internationale du Développement Personnel et de Médecine Complémentaire (AIDPMA)
- Fondateur du centre de soins corporels « Omni soins »
- Formateur et praticien en Thérapie par la Relaxation Profonde et la Suggestion (TPRS)



- Formateur et praticien en Programmation Neurolinguistique
- Praticien en thérapie par la ligne de temps
- Coach de vie
- Formateur de formateurs en développement personnel.

CAMPAGNE NATIONALE DE LA PRÉVENTION/ WILAYAS DE L'EST

Riche programme de sensibilisation au menu

La semaine nationale de la prévention organisée par le ministère de la Santé du 15 au 21 avril, sous le slogan "Pour un mode de vie sain pour tous", a débuté, lundi dans les wilayas de l'Est du pays, avec au programme diverses manifestations et activités de promotion de la santé, de lutte contre les facteurs pathogènes et d'incitation à une alimentation saine.

Dans la wilaya de Sétif, des portes ouvertes ont été organisées au centre commercial "Park Mall" sur la prévention du cancer du côlon et du rectum et l'importance du diagnostic précoce. Initiée par l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer et la Direction de la santé, la manifestation a suscité l'engouement des visiteurs, notamment des jeunes qui se sont intéressés à la prévention de ces cancers et les moyens de diagnostic précoce.

La responsable de la cellule d'accueil, d'orientation et des campagnes de sensibilisation de cet établissement, Dr. Lilia Bedari, a insisté sur la prise de conscience des risques de ces maladies et l'importance du diagnostic précoce qui augmente de 90% les chances de guérison contre 12% en cas de diagnostic tardif.

Le coup de départ a été donné pour une caravane médicale de solidarité avec les habitants des localités reculées par le wali, Mohamed Meziane, à partir de la place de l'Indépendance au centre-ville d'El-Tarf.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de la santé, Othmane Kaïrouani, a affirmé que des consul-



tations médicales générales et spécialisées seront assurées à tous les membres des familles visitées dans ces localités, notamment les enfants, les personnes âgées et aux besoins spécifiques en leur assurant assistance médicale et médicaments et ce, en application des directives du ministère de tutelle relatives au renforcement de la prise en charge sanitaire et sociale des catégories vivant dans des situations de précarité.

De multiples activités sur la prévention sont prévues dans le cadre de cette semaine, dont des conférences sur l'alimentation saine et la prévention, qui seront données par des médecins spécialisés en diabétolo-

gie, nutrition, maladies cardiovasculaires, gynécologie et autres spécialités en matière de santé.

A M'sila, le directeur local de la santé, Rabie Mezhoud, a souligné, pour sa part, que l'objectif de la semaine est de faire prendre conscience au large public de l'importance de la prévention et de la lutte contre les facteurs à risques pathogènes, à travers des activités qui toucheront toutes les communes et mobiliseront des équipes médicales des services d'épidémiologie et de la médecine préventive des structures sanitaires ainsi que des spécialistes en psychologie et nutrition.

Ce programme comprend des campagnes d'information sur les pratiques pour un mode de vie sain, des portes ouvertes, des ateliers interactifs, un travail de proximité sur les lieux publics et dans les mosquées, des conférences et des émissions télévisées et radiophoniques de sorte à toucher le plus grand nombre de public, a indiqué, de son côté, Sofiane Farhat, chargé de communication à la Direction de la santé.

Les autres wilayas de l'est du pays ont connu également une série d'activités diverses organisées au niveau des établissements et structures sanitaires.

BOUIRA

Raccordement d'une centaine de foyers au réseau de gaz à M'Zarir

Des travaux de raccordement de 121 foyers au réseau de gaz naturel ont été lancés dans la localité montagnaise de M'Zarir, située sur les hauteurs de la commune de Saharidj (nord-est de Bouira), a-t-on appris lundi, auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Une enveloppe financière de 18,19 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Abdelkrim

Laâmour, en présence d'autres responsables de la wilaya.

La direction locale de distribution y participe à hauteur de 6,37 millions de dinars, a expliqué le directeur local de cette société, Mohamed Taïbi. « Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de 8 km, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces villages qui souffrent du froid, notamment en période hivernale », a tenu à préciser

M. Taïbi. Une autre opération similaire a été engagée pour le remplacement de 1,8 km de lignes électriques pour alimenter le même village de M'Zarir en électricité.

Le remplacement de ces lignes électriques permet d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité au profit d'une cinquantaine de clients issus de ce village montagneux, a encore expliqué le directeur de distribution à l'APS.

Le même responsable a précisé, en

outre, que 4 millions de dinars ont été alloués à cette opération déjà achevée.

Plusieurs autres projets de raccordement aux réseaux énergétiques ont été réalisés durant ces dernières années à travers diverses localités et zones d'ombre à Bouira, où le taux de couverture en matière d'électricité a dépassé le seuil des 98%, tandis que pour le gaz, le taux a dépassé 95%, selon les chiffres communiqués par M. Taïbi.

ENVOI D'ARMES À ISRAËL :

L'occident investit dans les vies humaines !

À tout moment, sans avertissement, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, n'importe quel immeuble de la bande de Ghaza, densément peuplée, peut être frappé par une bombe ou un missile israélien.

PAR IDIR AMMOUR

Certains immeubles sinistrés s'effondrent simplement en plusieurs couches de béton, les morts et les vivants étant ensevelis dans les ruines. En effet, la montée d'effroyables violences a eu des conséquences dévastatrices sur des milliers de familles. Le nombre de victimes est sidérant. Parmi elles, un nombre invraisemblable d'enfants et de femmes. En effet, l'escalade des hostilités qui dure depuis plus de six mois dans la bande de Ghaza est la plus meurtrière qu'ait connue l'enclave palestinienne depuis 2006. 33 207 personnes auraient été tuées. Plus de 75 000 personnes auraient été blessées, dont 12 300 enfants. Des milliers d'autres sont portées disparues et seraient probablement sous les décombres. Les femmes et les enfants représentent 70 % des victimes. Les survivants, eux, vivent un exode sans fin. Ils

le nord et le centre, à la recherche d'un refuge vers le sud, notamment à Rafah. Mais en réalité, à Ghaza, aucun endroit n'est sûr. Tout a été détruit. Les agences de l'ONU, dont l'UNICEF, n'ont cessé de demander un cessez-le-feu. En mars 2024, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu humanitaire immédiat pendant le mois du ramadan et la libération de tous les otages. En dépit de cette résolution, les combats se sont poursuivis. Désormais dans la bande de Ghaza, tout n'est que ruines. Maisons, hôpitaux, écoles... rien n'échappe à ces frappes aériennes d'une violence et d'une intensité inégalées. Et tout cela avec le soutien et la bénédiction des États-Unis et certains pays occidentaux, fervents défenseurs et fidèles alliés de l'entité sioniste à l'instar de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France. Même si de nombreux pays ont suspendu leurs exportations de matériel militaire à l'armée sioniste, dont l'Espagne, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande, le Canada, pour ne citer que ceux-là, en raison de la grave situation humanitaire induite par la guerre à Ghaza, malheureusement, d'autres, par contre ne sont pas prêts à lâcher prise à ce marché lucratif. Une aubaine pour eux pour faire des bénéfices à plus d'un titre au détriment des vies innocentes. Face à cette situation des voix se sont élevées et des actions sont menées ! Outre déclarations, sit-ins, marches et

sont menées par plusieurs états et organisations contre ces états pour complicité de génocide. En effet, à juste titre, l'Allemagne, en sa qualité du deuxième plus grand fournisseur d'armes d'Israël (après les États-Unis), fait face à deux plaintes devant ses tribunaux et une troisième devant la Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'Onu, devant laquelle elle a comparu mardi dernier pour «complicité» et «facilitation» de génocide à Ghaza. Au début du mois de novembre dernier, ses ventes ont atteint 300 millions d'euros, soit dix fois plus que l'année précédente. Le Royaume-Uni fait lui aussi l'objet de lourdes pressions au sein de son gouvernement, mais aussi de l'opposition pour stopper les opérations de livraison d'armes à Israël. Le 4 avril, 600 juristes du Royaume, entre magistrats, avocats et universitaires, ont signé une déclaration mettant en garde le Premier ministre Rishi Sunak contre la poursuite des exportations d'armes vers Israël, sous peine de se rendre coupable de génocide. Leur emboîtant le pas, le Syndicat des services publics et commerciaux, qui représente les fonctionnaires, a demandé une réunion urgente avec le ministère du Commerce, «pour discuter du risque juridique auquel sont confrontés les fonctionnaires en raison de leur lien avec les exportations d'armes vers Israël». Quelques semaines auparavant, une plainte pour «crimes de guerre» à

(Centre international de la justice pour les Palestiniens) au niveau de la police de Londres, visant notamment quatre responsables du gouvernement britannique. Rassemblant avocats, universitaires et responsables politiques, cette ONG, qui soutient les droits des Palestiniens, a déclaré avoir remis un dossier de preuves à l'unité chargée d'enquêter sur les crimes de guerre au sein de Scotland Yard, notamment «en lien avec des responsables politiques britanniques de premier plan». En France, Amnesty International aux côtés de la Ligue des droits de l'homme, a tenté de contraindre à travers des plaintes pour stopper les ventes d'armes, le gouvernement français à suspendre les licences d'exportation de certains matériels de guerre vers Israël, jusqu'à ce que ce dernier «se conforme au droit humanitaire et international».

I. A.

GHAZA

Huit morts et des blessés dans un nouveau raid

Au moins huit civils sont tombés en martyrs, ce mardi, et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'armée sioniste au centre de la ville de Ghaza. Selon l'agence Wafa, ce violent bombardement a été opéré au nord du camp de réfugiés d'Al-Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza.

Les sources médicales ont annoncé que le bilan des martyrs dans la bande de Ghaza s'est élevé à 33 843, dont la plupart des enfants et des femmes, depuis le début de l'agression génocidaire, le 7 octobre dernier. Les mêmes sources ont révélé que le bilan des blessés s'alourdit à 76 757, depuis le début de l'agression, alors que des milliers de victimes sont toujours sous les décombres.

10 000 femmes tuées par l'armée sioniste

«Dix-mille femmes sont mortes en martyres à Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023», ont indiqué ce mardi les Nations Unies.

«Six mois après le début de la guerre, 10 000 femmes palestiniennes à Ghaza ont été tuées, parmi lesquelles environ 6 000 mères, laissant 19.000 enfants orphelins», a déclaré ONU Femmes dans un nouveau rapport.

«Plus d'un million de femmes et de filles à Ghaza n'ont presque pas de nourriture, n'ont pas accès à l'eau potable, aux latrines, aux toilettes ou aux serviettes hygiéniques, et les maladies se multiplient dans un contexte de conditions de vie inhumaines», a ajouté l'agence onusienne. Faisant écho à ces préoccupations, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un nouvel appel au cessez-le-feu afin que l'aide humanitaire puisse être apportée à Ghaza pour aider à reconstruire les hôpitaux, notamment le complexe Al Shifa. «La direction essaie de nettoyer le service des urgences (mais) le travail est tout simplement énorme pour faire juste un nettoyage, sans parler d'obtenir des fournitures», a déclaré un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, à la suite d'une nouvelle mission de l'agence sanitaire des Nations Unies lundi dans le centre médical dévasté de la ville de Ghaza. Seul un tiers des 36 hôpitaux de Ghaza restent fonctionnels, ce qui signifie qu'il est essentiel de «préserver ce qui reste» du système de santé de l'enclave, a insisté M. Jasarevic.

R.N.

JOURNÉE DU PRISONNIER PALESTINIEN

Torture, meurtre et viol, un constat alarmant dans les geôles sionistes

sont 1,7 million à avoir fui plusieurs fois. Les Palestiniens commémorent mercredi le 50^e anniversaire de "la Journée du prisonnier", dans un contexte marqué par une intensification des campagnes d'arrestations dans les territoires palestiniens occupés notamment depuis l'agression contre Ghaza, et des pratiques inhumaines dans les geôles de l'entité sioniste qui continue d'utiliser la prison comme arme contre la libération de la Palestine et son indépendance. Cette journée de solidarité, célébrée le 17 avril, jour où le premier prisonnier a été libéré le 17 avril 1974, permet au peuple palestinien et aux militants de la justice et de la paix à travers le monde d'exprimer leur soutien à ces hommes, à ces femmes et à ces enfants aussi, qui sont au cœur de la résistance à l'occupation sioniste. Elle vise aussi à faire davantage de pression sur l'entité sioniste pour obtenir une libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers palestiniens. Cet événement constitue aussi une occasion pour dénoncer une nouvelle fois la politique que la puissance occupante réserve au peuple palestinien massivement arrêté et emprisonné: arrestations violentes, humiliation, torture lors des interrogatoires, détention arbitraire, peines disproportionnées, conditions de détention indignes, isolement prolongé, maltraitance, absence de soins médicaux appropriés. Viles pratiques auxquelles s'ajoutent des punitions collectives - démolition des maisons de la famille du prisonnier, non remise du corps après son décès en prison... La journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient cette année dans des conditions extrêmement difficiles caractérisées par une hausse des arrestations arbitraires dans les territoires occupés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023. Depuis cette date, l'armée sioniste a intensifié les rafles de jour comme de nuit et des dizaines voire des

manifestations, des poursuites judiciaires centaines de Palestiniens ont été dirigés dans des conditions inhumaines vers des prisons connues pour être des lieux de torture.

Affamer les prisonniers, la politique la plus dangereuse de l'occupant sioniste

D'après les chiffres rendus publics récemment par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens, le nombre de Palestiniens arrêtés par l'armée sioniste en Cisjordanie occupée s'est élevé à 8.270 depuis le 7 octobre 2023, dont 3.500 en détention administrative sans procès, ni inculpation. Les deux institutions ont fait état de "passages à tabac graves, de menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que d'actes de vandalisme et de destruction de maisons de citoyens". De leur côté, de nombreuses ONG de défense des droits de l'homme ont dénoncé les conditions extrêmement difficiles de détention, citant "les mauvais traitements, la torture, les violences sexuelles, l'humiliation, le refus de nourriture ... etc". Depuis des décennies, la situation des détenus palestiniens dans les prisons a toujours été sévèrement critiquée par les ONG des droits de l'homme, celle-ci s'étant gravement détériorée durant les six mois de guerre génocidaire menée par l'entité sioniste à Ghaza. Certaines ONG de défense des droits de l'homme ont cité, entre autres, le cas du militant palestinien Merouane Berghouti, en détention depuis 22 ans, dont l'état de santé s'est gravement détérioré, après son agression par des gardiens de prison. Dans le même contexte, un groupe d'ONG sionistes s'est rendu à Genève pour alerter sur ce qui est qualifié de "crise majeure" dans les prisons sionistes, soulignant qu'il y a près de 10.000 Palestiniens détenus par l'entité sioniste, "une augmenta-

Ghaza a été déposée par l'Ong ICJP tion de 200 % par rapport à une année normale". Même les experts de l'ONU ont dénoncé récemment des cas de viol et d'agressions sexuelles commis sur des détenues palestiniennes par les autorités d'occupation. Par ailleurs, le 11 mars, le Club des prisonniers palestiniens a accusé l'entité sioniste d'affamer des milliers de prisonniers depuis le 7 octobre jusqu'au mois de ramadhan: "Avec l'avènement du mois de Ramadhan, l'administration pénitentiaire de l'occupation continue de pratiquer la politique consistant à affamer plus de 9.100 prisonniers après le 7 octobre, parmi lesquels des femmes, des enfants et des malades", a-t-il dénoncé dans un communiqué. En plus de cela, l'entité sioniste pratique une politique de restrictions sur la pratique de rituels religieux des prisonniers, et notamment sur la prière, l'appel à la prière et la lecture du Coran (.). A cela s'ajoutent la réduction des repas et la mauvaise nourriture qui leur est fournie, ce qui a affecté leur état de santé, a relevé la même source. Le Club a mis en garde la puissance occupante en déclarant : "Affamer les prisonniers constitue la politique la plus dangereuse imposée par l'occupation après le 7 octobre, en plus de la torture et des mauvais traitements qui ont affecté tous les prisonniers, hommes et femmes, ainsi que les enfants détenus, et leur ont causé des problèmes de santé, et plus précisément au niveau du système digestif". En chiffres, au moins vingt-sept (27) détenus palestiniens sont morts dans les prisons sionistes depuis le 7 octobre, selon des sources palestiniennes. Et quelque 94 enfants palestiniens sont détenus par l'entité Sioniste à la prison de Megiddo dans le nord d'El Qods occupée, "dont 24 originaires de Ghaza", d'après la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

R.N.

RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION

Un diplomate sahraoui appelle à permettre à la Minurso de remplir son mandat

L'ambassadeur sahraoui, Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Minurso, a affirmé que le Conseil de sécurité est appelé aujourd'hui à mener une action palpable pour que la Minurso puisse remplir son mandat et permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

À la veille d'une séance du Conseil de la sécurité sur le Sahara occidental, Sidi Mohamed Omar a précisé, à l'APS, que le Conseil de sécurité avait créé « la Minurso » sous sa coupe en avril 1991 suite à l'acceptation par les deux parties au conflit en août 1988 du plan de règlement ONU-OUA avec une mission claire et précise, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination sans restrictions administratives ou militaires et conformément à un plan précédé d'un cessez-le-feu. Le Conseil s'est attelé, depuis, à la prolongation du mandat de la Minurso sans parvenir à l'organisation du référendum d'autodétermination compte tenu du statu quo qui caractérise le processus de paix en raison, notamment, « des entraves de l'occupation marocaine et la passivité du Conseil de sécurité sous l'influence de certains de ses membres actifs », a rappelé le diplomate sahraoui. Pour M. Omar, le référendum d'autodétermination demeure « la seule

issue vers le règlement pacifique, juste et durable de cette question de décolonisation », ajoutant que « toutes autres solutions ouvriraient la voie à certaines parties qui veulent dénaturer le caractère international de la cause sahraouie et faire durer la souffrance du peuple sahraoui pensant que les crimes de l'Etat d'occupation étaient prescriptibles ». Le représentant du Front Polisario a réaffirmé que « le peuple sahraoui est déterminé à recouvrer sa souveraineté sur tout son territoire national, quel qu'en soit le prix ». Abordant le rôle de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu au Sahara occidental, en vue de la relance du processus de paix, l'ambassadeur sahraoui a souligné qu'« en dépit des efforts consentis par l'Envoyé personnel pour activer le processus de paix, il n'en demeure pas moins que le problème de fond demeure de mise, en raison de la corrélation entre l'absence de volonté politique chez l'Etat occupant marocain et la passivité du Conseil de sécurité à garantir la mise en œuvre entière du mandat de la Minurso ».

Partant, ajoute l'ambassadeur sahraoui, la démarche de certaines parties à limiter le rôle du Conseil de sécurité au « soutien aux efforts de l'Envoyé personnel » n'en est qu'« une tentative de justifier cette passivité et de transférer le centre de gravité de la gestion du processus de paix, du Conseil de sécurité à l'Envoyé personnel ».

L'adhésion de l'Algérie au Conseil de sécurité, une valeur ajoutée pour la réalisation de la sécurité, de la paix et de la stabilité

Répondant à une question sur le rôle

que devra jouer l'Algérie aujourd'hui après son adhésion au Conseil de sécurité de l'Onu, l'ambassadeur sahraoui a affiché l'intérêt accordé à « la teneur de l'allocution du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devant la session précédente de l'Assemblée générale (AG) de l'Onu, lors de laquelle il a affirmé que l'Algérie, en rejoignant le Conseil de sécurité, sera porteuse d'espoirs des peuples africains et arabes, et qu'elle est bien placée pour évaluer le prix à payer pour arracher la liberté et qu'elle ne renoncera jamais à son soutien aux causes justes ».

Cette allocution a aussi mis en exergue l'aspiration de l'Algérie à parvenir à mettre fin définitivement à la dernière colonie en Afrique, où tout un peuple au Sahara occidental, reste privé de son droit à l'autodétermination, à travers un référendum libre et régulier conforme au plan de règlement ONU-OUA adopté par le Conseil de sécurité et accepté par les deux parties en 1991, mais qui attend toujours d'être mis en œuvre ».

Le représentant du Front Polisario a estimé que l'allocution du président Tebboune se voulait une expression claire et forte de la position historique et ferme de l'Algérie en faveur des causes des peuples opprimés qui luttent pour leur libération, à leur tête les questions palestinienne et sahraouie, que l'Algérie a démontrée en termes concrets depuis le premier jour où elle a accédé au statut de membre non permanent du Conseil de sécurité en janvier 2024.

L'ambassadeur sahraoui a relevé que l'Algérie avait fait « des efforts colossaux » pour mettre un terme à l'agression sioniste brutale contre Ghaza, en

dépit de l'opposition de certains membres du Conseil de sécurité.

Ces efforts ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de la résolution 2728 (2024) avec le soutien de 14 membres, confirmant que « l'adhésion de l'Algérie au Conseil de sécurité en qualité de membre permanent constitue une grande valeur ajoutée en raison de son rôle pivot dans la réalisation de la sécurité, de la paix et de la stabilité régionales et internationales, ainsi que la défense forte de la Charte des Nations unies et de ses résolutions », a-t-il ajouté.

Concernant les avancées diplomatiques réalisées jusqu'à présent par la diplomatie sahraouie, il a souligné que l'acquis le plus important au niveau africain réside dans le renforcement continu de la place et de la présence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au sein de l'Union africaine (UA) et à travers ses partenariats internationaux.

« La préservation par la RASD de son statut international en tant que question de décolonisation à l'ordre du jour de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU et de ses organes demeure également un acquis important pour le peuple sahraoui », a estimé le diplomate sahraoui.

Evoquant le rôle américain au sein du Conseil de sécurité, l'ambassadeur a souligné qu'en tant que « porte-plume » sur la question sahraouie, les États-Unis sont appelés à devenir un « contributeur sérieux et neutre à la réalisation d'une solution juste et durable qui ne peut reposer que sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance »

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Groupe A3+ appelle à un cessez-le-feu inclusif au Yémen

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Mozambique et Sierra Leone + Guyana) a souligné, lundi à New York, qu'un cessez-le-feu "inclusif" au Yémen était un "impératif" pour mettre en place un processus de paix dans ce pays du Moyen-Orient.

"Un cessez-le-feu inclusif à l'échelle de la nation est un impératif pour que le processus de paix se mette en place. C'est une priorité qu'il faut défendre", a indiqué le représentant de Sierra Leone aux Nations unies, Michael Imran Kanu, dans une allocution lue au nom du groupe +A3 lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen.

Le diplomate a souligné que "des initiatives qui doivent perdurer et un échange mutuel de prisonniers pourraient générer la confiance nécessaire pour permettre aux parties de tenir leurs engagements en faveur du processus de paix". "Le Groupe des A3+ soutient la reprise d'un processus de paix par le Yémen et

pour le Yémen, à partir des références définies pour un règlement politique", a-t-il insisté.

A cet égard, le Groupe a appelé les parties à ne pas laisser advenir une escalade de la situation en mer Rouge pour éviter de détourner l'attention d'un processus de paix effectif.

Le représentant de la Sierra Leone a notamment exhorté les Houthis à participer constructivement aux efforts en cours avec l'envoyé spécial pour chef de file et également avec les autres initiatives régionales et internationales pour encourager le processus de paix.

"Les progrès accomplis jusqu'à présent par le Gouvernement et les Houthis telle que l'ouverture de voies de circulation dans le gouvernorat de Taiz sont essentielles pour cimenter cette collaboration", a souligné M. Kanu.

Appelant également les Houthis à s'abstenir de toute mesure qui aurait un effet négatif pour les activités économiques, M. Kanu a, en outre, indiqué que le

Yémen était confronté à "une situation humanitaire grave avec une insécurité alimentaire accrue et une forte malnutrition dans les zones contrôlées par le Gouvernement".

"Le nombre de personnes qui reçoivent une aide et le volume des rations ont été réduits. Néanmoins, les besoins humanitaires restent très importants", a-t-il déploré.

Il a rappelé que selon le Programme alimentaire mondial, 18.6 millions de Yéménites auront besoin d'aide humanitaire en 2024, tandis que 17 millions de personnes connaissent une situation d'insécurité alimentaire.

"Le Programme alimentaire mondial estime qu'il faudra 2.9 milliards en 2024 pour répondre à ces besoins", a-t-il signalé.

Dans ce contexte, le groupe A3+ a appelé la communauté internationale et les bailleurs de fonds non traditionnels tels que des organisations caritatives à contribuer davantage aux efforts visant

à soutenir le Programme alimentaire mondial pour couvrir les 100 millions de financement restants pour que l'organisation puisse reprendre ses travaux et distribuer l'alimentation dans tous les pays.

Il a également appelé à établir des programmes de financement durables qui encourageront la croissance économique et porteront les PME/PMI par un soutien accru notamment aux entreprises dirigées par des femmes pour faciliter le commerce entre le Nord et le Sud dans le cadre de financement de type microcrédit.

"Nous soulignons qu'il est nécessaire de résoudre les causes profondes du conflit et appelons tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue pour donner la priorité aux moyens diplomatiques et politiques plutôt que militaires pour résoudre le conflit et garantir une paix pérenne au Yémen et dans la région", a déclaré le représentant de la Sierra Leone.

CYCLISME / TOUR D'ALGÉRIE 2024 :

Le parcours de la 24^e édition

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a dévoilé le parcours de la 24^e édition du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2024) qui se déroulera en dix étapes, du 12 au 21 mai prochains, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

Trois grands prix internationaux se dérouleront en marge de l'édition 2024. Il s'agit du Grand prix de la ville d'Oran (11 mai), de la ville d'Annaba (22 mai) et enfin du Grand prix de la ville d'Alger, prévu le 24 mai. La précédente édition s'était déroulée en dix étapes, du 7 au 16 mars 2023, et elle avait enregistré la participation de dix-sept équipes, représentant treize pays sur un parcours total de 1.200 kilomètres.

Le Parcours de la 24^e édition :

12 mai (1^{re} étape) : Oran-Sidi Bel Abbès (124 km)
13 mai (2^e étape) : Sidi Bel Abbès-Mostaganem (146 km)
14 mai (3^e étape) : Mostaganem- Tenes (156 km)
15 mai (4^e étape) : Chlef-Blida (154,3 km)
16 mai (5^e étape) : Blida-Bouira (129,5 km)
17 mai (6^e étape) : Bouira-Sétif (186,5 km)
18 mai (7^e étape) : Sétif-Constantine (129,4 km)
19 mai (8^e étape) : Constantine-Skikda (117,4 km)
20 mai (9^e étape) : Skikda-Annaba (126,5 km)
21 mai (10^e étape) : Annaba-Guelma-Annaba (148,5 km).



VOLLEY/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS :

L'ASV Blida domine le Club Espoir de la RD Congo (3-0)

Le club algérien de l'ASV Blida s'est imposé devant le Club Espoir de la RD Congo sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-20, 25-13), en match comptant pour la 2^e journée du groupe C du championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 (messieurs), disputé lundi au Caire.

C'est le deuxième succès des Blidéens dans le tournoi après celui obtenu, dimanche, contre les Rwandais de Gisagara VC 3 sets à 1 (18-25, 25-16, 26-24, 25-15).

Dans les deux autres rencontres de la poule C, disputées ce lundi, Prisons du Kenya a battu Gisagara VB du Rwanda (3-0), alors que Port auto-

nome de Douala Cameroun s'est imposé au tie-break devant Rukinzo VB du Burundi (3-2). A l'issue des matchs de la deuxième journée, l'ASV Blida se hisse à la première place de la poule C avec six points, devant Port autonome de Douala (5 pts), Prisons (3 pts) et Rukinzo VB (1 point). Le Club Espoir et Gisagara VB ferment la marche avec zéro point. Lors de la troisième journée, prévue mardi, l'ASV Blida sera opposée Port autonome de Douala (16h00, heures algériennes), avant d'enchaîner face à Prisons mercredi (13h00) pour le compte de la 4^e journée et de boucler la phase de poules face à Rukinzo VB,

jeudi (17h00). L'autre représentant algérien dans le tournoi, le WA Tlemcen décroché sa première victoire dans le groupe B, en s'imposant devant les Ethiopiens de Wolaitta SC sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-17, 25-18). C'est le premier succès des Tlemcéniens dans le tournoi, après la défaite concédée dimanche face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenants du trophée) sur le score 3 sets à 0 (22-25, 23-25, 17-25). Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule (A, B, C, D) se qualifient en huitièmes de finale. Le groupe A est composé des clubs d'Ahly SC (organisateur), Mughher

Cement Factory SC (Ethiopie), Fath Union Sport (Maroc), Equity, (Kenya), Green Team (RD Congo). Le groupe D comprend les formations de la Garde républicaine VB (RD Congo), Port Autority (Kenya), Police VB (Rwanda) et Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Aduane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

SUPER COUPE D'AFRIQUE DE HANDBALL (DEMI FINALE HOMMES)

Le Ahly d'Egypte remporte le match contre le BM (Congo) 38-21 et se qualifie en finale



Le club du Ahly (Egypte) hommes s'est qualifié à la finale de la super coupe d'Afrique de handball, après sa victoire contre l'équipe BM du Congo sur le score de 38-21 (mis temps: 17-9), dans le cadre de la demi finale qui s'est déroulée, lundi soir à la salle Omnisports du complexe olympique "Miloud Hadeffi" d'Oran. L'équipe du Ahly hommes d'Egypte a réussi à imposer sa domination sur toute la rencontre, depuis son début, et a pu creuser l'écart à environ 10 points, au

cours de la première mi-temps, avant de creuser davantage l'écart lors de la seconde moitié du match. Le Ahly, détenteur de la précédente édition de la Super Coupe d'Afrique de handball masculin, affrontera, lors du match final, qui aura lieu demain mardi, sur le même terrain, l'autre club égyptien, Zamalek, vainqueur du premier match de demi-finale, disputé lundi contre le GS Kinshasa (République du Congo Démocratique). A noter que le champion de cette 31^{ème} édition de la

Super Coupe d'Afrique de handball, qui précède le championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball (du 18-27 avril à Oran) sera qualifié au championnat du monde des clubs prévu, cet été, en Arabie Saoudite. La salle Omnisports du complexe olympique "Miloud Hadeffi" accueillera, outre le Palais des sports Hamou Boutlélis d'Oran, jeudi prochain, les rencontres du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe.

HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS



20h25

TMC

Orphelin, Harry Potter est élevé par son oncle et sa tante, Vernon et Petunia Dursley, qui l'obligent à vivre dans un placard. Ces derniers lui cachent qu'il est en fait fils de sorciers et que sa place est à Poudlard, la prestigieuse école de magie. Le jour de ses 11 ans, un géant nommé Hagrid lui révèle enfin la vérité. Après s'être équipé comme il se doit, Harry file à Poudlard et débute très vite une nouvelle vie. Féérique et enchantée, une première plongée réussie dans le très riche univers d'Harry Potter.

DOC UN PREMIER PAS



20h10

TF1

Un jeune patient a fait un malaise sur un chantier. Marina, Damien et Frédéric tentent de comprendre ce dont il est atteint, sans succès, jusqu'à ce que Damien repère de curieuses taches sur les mains de son père... Perturbé par ses récentes hallucinations, Andrea n'est plus à ce qu'il fait et ne s'intéresse plus aux patients comme avant. Léa, une jeune femme atteinte d'un trouble hépatique, prétend ne plus avoir de famille à qui demander de l'aide pour une greffe de foie, mais Andrea se reprend et parvient à la convaincre de demander de l'aide à son frère. Frédéric propose à Lin de l'héberger pour lui éviter de dormir à l'hôpital.

LES MALVENUS



20h10

•2

Après avoir gagné le procès concernant l'héritage du mas familial qui l'oppose à son frère Simon, Luc concrétise enfin son désir de quitter Paris et son boulot d'ingénieur, pour vivre son rêve d'enfant : se lancer dans l'héliciculture. Carole, sa compagne, accueille ce changement avec enthousiasme. Ils emménagent dans la partie du mas revenant à Luc. Rapidement, Luc et Carole sont régénérés dans cet écrin de verdure. Mais un jour un couple et leur fils emménagent dans la partie mitoyenne héritée par Simon. La cohabitation devient vite un véritable enfer...

AU CŒUR DU MMA ENTRAÎNEMENTS SOUS HAUTE TENSION



20h10

M21

Dans l'école MMA Factory l'entraînement de haut niveau est de mise. Ainsi Rizien Zouac va combattre dans quelques jours pour tenter de décrocher la ceinture mondiale de MMA. A cause de sa perte de poids fulgurante, son physique est mis à rude épreuve dans sa préparation et son entraînement. Xavier a quitté l'Espagne pour vivre sa passion du MMA en France et pour être au plus proche du club, il vit dans sa voiture avec sa femme. De son côté le combattant pro Aboubacar est soulagé car il pourra combattre malgré ses soucis aux yeux.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE



QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?



**Kate Middleton
l'annonce choc**

20h10

W9

Le 22 mars 2024, après des semaines de rumeurs, la princesse Kate Middleton fait une déclaration choc. Cette dernière, calmement assise sur un banc dans un parc de Londres, annonce avec un flegme caractéristique qu'elle souffre d'un cancer. Cette annonce met fin aux ragots propagés dans la presse concernant une éventuelle séparation du couple princier. Après une opération sérieuse de l'abdomen en janvier dernier, une tumeur lui a été diagnostiquée. Pour mettre toutes les chances de son côté, elle rentre en protocole de chimiothérapie préventive.

LA GRANDE DICTÉE DES JEUX



20h05

•5

À l'approche de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, dans le cadre des Olympiades culturelles, le Festival du Livre de Paris organise cette grande dictée sur le Champ-de-Mars. Les textes ont été rédigés par Agnès Martin-Lugand, David Foenninos et Marc Levy, autour de la devise des Jeux Olympiques, "Citius, Altius et Fortius" ("plus vite, plus haut, plus fort"). Les 3 000 compétiteurs, toutes générations confondues, s'affrontent à travers trois niveaux de difficulté : niveau Brevet pour la première dictée, niveau Pour Tous pour la deuxième, et niveau Athlètes pour la dernière. Tous se verront décerner une médaille originale frappée pour l'occasion.

LA VIE SECRÈTE DES CHATS



20h10

RMC
STORY

Pour Igor, un bel abyssin parisien, les absences de son maître Edouard sont de plus en plus dures à gérer. Ainsi à chaque fois, le chat s'attaque à tous types de textiles qu'il grignote compulsivement. La vétérinaire Laetitia Barlerin propose une solution à Edouard. Dans le sud de la France, cette famille recomposée compte sept enfants et sept félidés. Et la jolie Oria vient de donner naissance à cinq petits. Les bons gestes à faire lorsque une chatte met bas seront montrés. Enfin, rencontre avec Camille Cerf, Miss France 2015, qui montre son chat sacré de Birmanie, Inès.

CASTLE UNE NOUVELLE PISTE



20h05

Chérie
25

Beckett est contactée par l'inspecteur qui avait enquêté, douze ans plus tôt, sur l'assassinat de sa mère. Mais il est tué alors qu'il révélait à Kate des informations sur l'affaire. Malgré l'interdiction de Montgomery, l'inspectrice décide de poursuivre l'enquête avec le peu d'éléments dont elle dispose. Secondée par Castle, elle découvre que sa mère luttait contre les malfaiteurs de son quartier. Un épisode tendu et palpitant dans lequel la relation entre Beckett et Castle prend un tour nouveau.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:32
Dohr	12:47
Asr	16:29
Maghreb	19:23
Icha	20:52

EBRAHIM RAÏSSI :

L'IRAN RÉPONDRA À «LA MOINDRE» ACTION DE L'ENTITÉ SIONISTE

Le Président iranien Ebrahim Raïssi a prévenu que «la moindre action» de l'entité sioniste contre les intérêts de l'Iran provoquerait «une réponse sévère» de son pays, selon un communiqué publié ce mardi par la Présidence.

«Maintenant, nous déclarons fermement que la moindre action contre les intérêts de l'Iran entraînera certainement une réponse sévère, étendue et douloureuse contre tous ses auteurs», a déclaré M. Raïssi au cours d'un entretien téléphonique avec l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al-Thani, tard lundi.

Le Président iranien a indiqué que son pays avait visé ce week-end, «en exerçant son droit à l'autodéfense», les «centres» où avait été organisé le bombardement d'une annexe de l'ambassade d'Iran à Damas, en Syrie, le 1^{er} avril. Cette opération inédite «a été menée à bien avec succès avec l'objectif de punir l'agresseur», a-t-il ajouté. M. Raïssi a, par ailleurs, de nouveau dénoncé «le soutien aveugle de certains pays occidentaux au régime sioniste» qui est «une cause de tension dans la région», selon le communiqué.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Ali Bagheri, avait averti lundi soir sur la télévision d'Etat l'entité sioniste que, en cas de réplique, «elles devront s'attendre à



un coup plus fort, plus rapide et plus immédiat» de la part de l'Iran.

«Elles n'auront pas un délai de 12 jours», a-t-il indiqué en référence à la durée ayant séparé la frappe de Damas et la riposte iranienne contre l'entité sioniste. «En fait,

la réponse qu'ils recevront ne se mesurera pas en jours ou en heures, mais en secondes», a-t-il ajouté. L'entité sioniste «ne devrait pas répéter cette erreur stratégique par une autre erreur», a prévenu M. Bagheri.

DEMI-FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Le tirage au sort aura lieu aujourd'hui

La cérémonie du tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors) se tiendra mercredi (21h00) au siège de l'EPTV à Alger, a annoncé ce mardi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

«La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football annonce que la cérémonie de tirage au sort des demi-finales de l'édition 2024 de l'épreuve populaire se tiendra le mercredi 17 avril 2024 à partir de 21h au siège de l'EPTV à Alger.»

«Cette cérémonie sera retransmise en direct par l'Etablissement public de télévision, diffuseur officiel de la Coupe d'Algérie» ajoute la FAF dans le même communiqué. Trois équipes ont composé leurs tickets pour le carré d'as, pour le moment, il s'agit du CS Constantine, CR Belouizdad et le MC Alger. Le quatrième club qualifié pour le dernier carré sera connu à l'issue de l'ultime rencontre des quarts de finales qui mettra aux prises des équipes de l'élite algérienne, en l'occurrence l'US Biskra et l'USM Alger, prévue mardi (22h30) au stade de 19 mai 1956 à Annaba à partir de (20h30).



FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN 70 NOUVEAUX FILMS EN COMPÉTITION

«Soixante-dix nouveaux films de 18 pays méditerranéens produits entre 2022 et 2024 participeront à la 4^e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba qui se tiendra du 24 au 30 avril courant avec invité d'honneur le cinéma italien», a indiqué lundi le commissaire du festival, Mohamed Allal.

Dans une conférence de presse tenue à l'hôtel Seybouse international, M. Allal a précisé que «sur ce total de films incluant des longs et courts métrages ainsi que des films documentaires, 46 films participent à la compétition officielle avec en plus des projections spéciales du cinéma pales-

tinien, sur la femme et sur le cinéma méditerranéen.» Il a également ajouté que «le festival revient après quatre années d'éclipse avec une nouvelle vision et une forte détermination à en faire une plateforme de découverte des talents et un partenaire de la production de films avec les jeunes cinéastes, assurant que le festival ambitionne de devenir un centre de rayonnement et de promotion du cinéma algérien.» Reporté de novembre 2023 à avril 2024, le festival verra l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien avec un programme intitulé «Viva Palestina» de présentation de sept courts

métrages palestiniens à présenter successivement avant l'ouverture de la compétition officielle en présence de stars du cinéma palestinien dont le comédien Kamal Bacha et la cinéaste Najwa Najjar. Le film italien «Vers un avenir radieux» signé en 2023 par le réalisateur Nanni Morreti ouvrira le festival d'Annaba du film méditerranéen qui donnera lieu à la distinction de stars du cinéma algérien et international dont le réalisateur algérien Merzak Allouache et le réalisateur italien Domenico Procacci. Dans le cadre de la formation, le festival accueillera dans son programme Masterclass des figures artistiques qui relateront leurs parcours dont le musicien compositeur Safy Boutella, le spécialiste des effets spéciaux 3D pour le cinéma Samy Lamouti et le producteur italien Daniele Urciuolo.

Des ateliers de formation aux métiers du cinéma seront également organisés au profit de 70 jeunes et animés par des figures du cinéma.

«Au cours de la conférence de presse, la bande d'annonce du festival d'Annaba du film méditerranéen dont le montant total des prix atteint 25.000 dollars dont 15.000 dollars pour la catégorie des longs métrages, 5.000 dollars pour chacune des deux autres catégories des courts métrages et documentaires», a-t-on indiqué.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

47 morts et 2017 blessés en une semaine

«Quarante-sept (47) personnes sont décédées et 2017 autres ont été blessées dans 1871 accidents de la circulation survenus durant la période du 7 au 13 avril, à travers le pays», selon un bilan rendu public mardi, par les services de la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 53 blessés, suite à 46 accidents de circulation», note la même source.

Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1198 interventions pour l'extinction de 797 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (78 incendies), Blida (46) et Oran (43).

Les mêmes secours ont également effectué 4363 interventions pour le sauvetage de 359 personnes en situation de danger et exécuté 3703 opérations d'assistance diverses.